



Landser, le 22 avril 2026

Le Maire de la Commune
Conseiller d'Alsace du Canton de Brunstatt

AVIS

Le Maire de la Commune de LANDSER informe ses administrés que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le :

Mercredi 29 avril 2026 à 19H00 à la Mairie

ORDRE DU JOUR

- POINT 01 – Désignation du secrétaire de séance
- POINT 02 – Approbation du Procès-verbal de la séance du 21 mars 2026
- POINT 03 – Approbation du compte administratif 2025
- POINT 04 – Approbation du compte de gestion 2025
- POINT 05 – Affectation des résultats
- POINT 06 – Fixation des taux des différentes taxes
- POINT 07 – Approbation du budget primitif 2026
- POINT 08 – Subventions attribuées
- POINT 09 – Tableau des effectifs
- POINT 10 – Droit de préemption urbain
- POINT 11 – Organisation du temps scolaire
- POINT 12 – Approbation de l'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics
- POINT 13 – Dispositif de signalement et de traitement des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral, de harcèlement sexuel, d'agissements sexistes et des menaces ou tout acte d'intimidation

Le Maire
Daniel ADRIAN

